

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire **qui se tiendra à huis clos** le **LUNDI 6 juillet 2020**, à 19h30, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante:

1. Demande visant la construction d'un hôtel d'environ 84 chambres ayant une superficie au sol maximale de 1 400 m², au 660, place Champêtre, lot 4 426 019 (dossier 2020-30075).

Conformément à une directive gouvernementale, adoptée le 15 mars, le conseil est autorisé à siéger à huis clos et les conseillers pourront prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication.

En conséquence, **toute personne intéressée pourra intervenir** au sujet de ces demandes de dérogations mineures, **par courriel, avant le lundi 6 juillet 16h00** à communication@bromont.com. Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 16^e jour du mois de juin 2020.

La greffière par intérim,



Ève-Marie Préfontaine, avocate
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques par intérim